

# L'Echo du Pouzenc



Commune de Baratier



# BARATIER depuis 2020



Août 2025

# Edito du Maire

Chères Baratannes, chers Baratons,

Depuis 2020, notre équipe municipale a pris l'engagement de relever les défis locaux et nationaux pour le bien-être de tous les habitants. Notre action est guidée par plusieurs axes majeurs :

- Rendre notre commune plus attractive en dynamisant la vie du village.
- Maîtriser son développement pour un futur durable.
- Favoriser le bien-être, la solidarité, et la convivialité.
- Agir face aux enjeux environnementaux, à commencer par l'urgence climatique.

Nos réalisations reflètent cet engagement. Un plan de sobriété et de rénovation énergétique, lancé dès 2020, vise à réduire la consommation de nos bâtiments et équipements communaux. Nous travaillons aussi activement sur la prévention des risques naturels, notamment la gestion de l'eau, des canaux et des glissements de terrain.

La Commune participe à plusieurs démarches stratégiques avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CRTE, ZAE nR, SCOT) et l'État. Je suis particulièrement fière que Baratier ait initié la démarche collective « Villages d'Avenir » avec six autres villages de l'Embrunais.

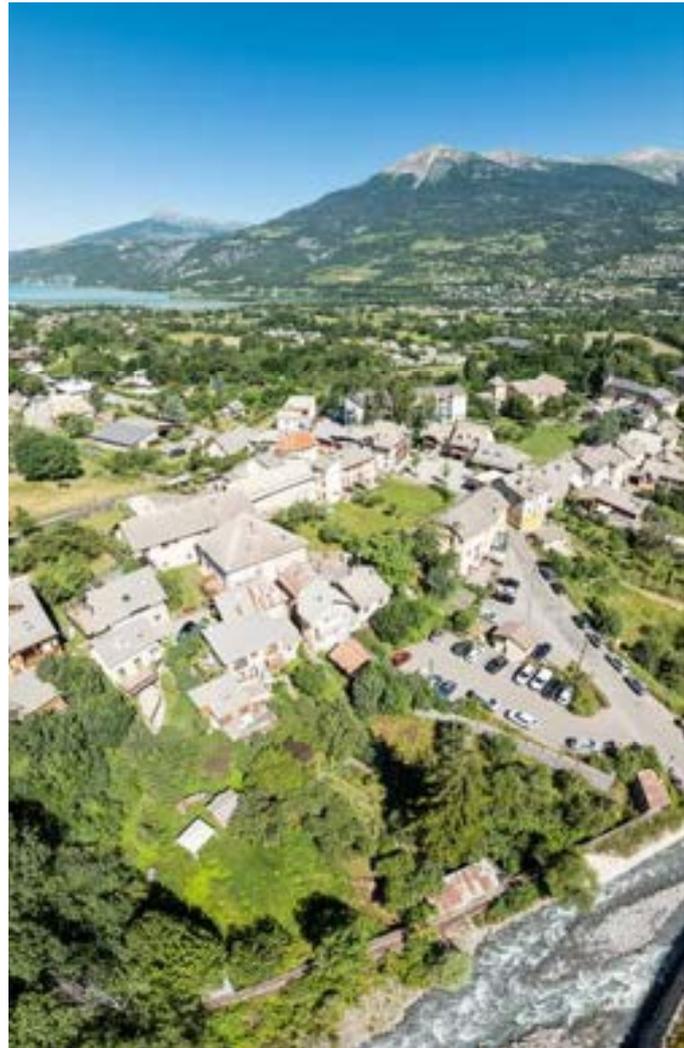
Ce projet collaboratif se concentre sur deux thèmes essentiels : le logement (accès à des offres à l'année et rénovation énergétique) et la revitalisation de nos centres-villages.

Nous nous efforçons également d'améliorer le vivre-ensemble en créant des espaces publics de qualité pour les familles, comme le Parc des Clôtures et la place du Village. De nombreuses activités et ateliers sont régulièrement organisés pour maintenir nos services et la qualité de vie dans notre village.

Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes celles et ceux qui contribuent à la vie de notre Commune : les habitants, les acteurs économiques, les enseignants, le SIVU "Les Loulou's" et les bénévoles des associations. Votre dévouement est essentiel. Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à les rejoindre !

Cette édition de l'Écho du Pouzenc est l'occasion de vous présenter notre travail et de vous réaffirmer notre engagement, fait de responsabilité et de passion.

Christine MAXIMIN, Maire



mairie de Baratier : 12 Place du Village

Tel 04.92.43.25.86

Courriel : [mairie@baratier.net](mailto:mairie@baratier.net)

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Christine MAXIMIN

RÉDACTION : Commune de Baratier

PHOTOS : Commune de Baratier, M et G Farnaud, OTI de Serre-Ponçon

CONCEPTION GRAPHIQUE : Commune de Baratier

Impression : ALATELIER GAP - 650 exemplaires papier PEFC.

# Sommaire

- P.4** L'équipe municipale et les agents communaux
- P.5** Transition énergétique et adaptation au changement climatique
- P.6** Résilience face aux défis climatiques
- P.7** Prévention, confortement, sécurisation des personnes et des biens
- P.8** Intempéries décembre 2023
- P.9** Revitalisation du centre bourg
- P.10** Habitat - Logement
- P.11** Prévention - Règlementation
- P.12** Sécurité
- P.13** Les enjeux territoriaux et nationaux
- P.14** Finances et budget communal
- P.15** Urbanisme
- P.16** Développement économique
- P.17** Travaux dans la Commune
- P.18** Environnement
- P.19** Agriculture - Forêt
- P.20** Tourisme et Patrimoine
- P.21** Activités de pleine nature et mobilité douce
- P.22** Bien vivre à Baratier
- P.23** Côté jeunesse
- P.24** Proximité concertation avec la population
- P.25** Communication
- P.26** La vie associative
- P.28** Animations et festivités



# L'équipe municipale



Christine MAXIMIN, Maire  
Monique FARNAUD, 1<sup>ère</sup> Adjointe  
Éric PANCIOLI, 2<sup>ème</sup> Adjoint  
Nathalie FAURE-BRAC, 3<sup>ème</sup> Adjointe  
Romain SANCHEZ-SILVAS, 4<sup>ème</sup> Adjoint  
Sylviane GRIMALDI-PIROUX, Conseillère Municipale Déléguée  
Olivier FAURE-BRAC, Conseiller Municipal Délégué  
Jérôme GRENIER, Conseiller Municipal Délégué  
Pierre BELLOT, Conseiller Municipal  
Damien CRAISSE, Conseiller Municipal  
Laurence DAVIN, Conseillère Municipale  
Kévin LEMONNIER, Conseiller Municipal  
Anaïs MEILLER, Conseillère Municipale  
Marie ROUYEYROL, Conseillère Municipale

## Les agents de la Commune

### Service Administratif



**Aude LAGIER**  
Comptabilité, Urbanisme,  
Accueil, Agence Postale



**Norbert GEFFROY**  
Secrétaire Général



**Jean-Marc RAMOND**  
Accueil, Agence Postale,  
Site Internet, Animations,  
Etat Civil

### Services Techniques



**Stéphane LABARTHE**  
Travaux et entretien  
bâtiments, voiries /Espaces  
verts



**Sowen MAGNAN**  
Travaux et entretien  
bâtiments, voiries /Espaces  
verts / Ménage

### Service Ecole



**Nathalie TREMOUILLE**  
Restaurant scolaire / Garderie



**Esther TOMAS**  
ATSEM / Restaurant  
scolaire / Garderie



**Sylvie FONTAROSA**  
Restaurant scolaire / Ménage

Sans oublier les agents partis à la retraite

Christine ROUSSEAU Secrétaire de mairie  
Eric ALBERTO Agent technique  
Pascale PONS Agent technique

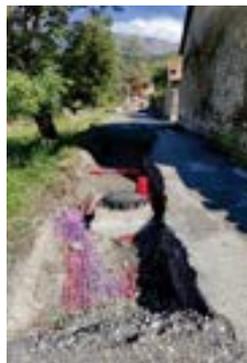
# Transition énergétique et adaptation au changement climatique

Réalisation d'un plan de sobriété associé à des actions de rénovations énergétiques sur notre patrimoine et nos bâtiments communaux dans le but de réduire nos consommations et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

## De nombreuses réalisations ont été effectuées depuis 2020

- Première action du mandat : extinction nocturne de l'éclairage public poursuivie avec des plages horaires d'extinction.
- Dans la continuité de la mandature précédente, mise en sécurité des tableaux électriques d'éclairage public et remplacement de l'intégralité des luminaires de la commune à horizon du mandat : l'enjeu est la réduction de 30% de la consommation énergétique dans un contexte où l'éclairage public représente le poste principal de consommation électrique de la commune.
- Mise en place d'un suivi des consommations énergétiques en lien avec ENEDIS (application web).
- Remplacement des systèmes d'éclairages des bâtiments de l'école de Baratier / Saint Sauveur (115 enfants), de la Baratonne et de la Mairie.
- Remplacement des appareils de chauffage des locaux de la Mairie.
- Rénovation thermique du bâtiment des garages communaux (2ème poste des dépenses énergétiques recensées en 2020).
- Des diagnostics énergétiques réalisés sur nos 5 logements et nos bâtiments communaux nous engagent vers leurs rénovations. Le logement du presbytère a ainsi été complètement rénové et mis en location en 2025.
- Enfouissement de la ligne électrique HTA du haut du village, en partenariat avec Territoire d'Énergie 05 (TE05). Cette opération a permis de fiabiliser davantage notre réseau électrique, en le rendant moins vulnérable aux aléas climatiques (orages, vent, neige), tout en réduisant l'impact visuel des installations dans le village. Les travaux ont été mutualisés avec ceux du réseau de chaleur, afin d'optimiser les interventions sur la voirie.

- Création d'un réseau de chaleur bois-énergie desservant l'école, le bâtiment de la Baratonne ainsi que neuf logements privés. Cette opération, réalisée en partenariat avec Territoire d'Énergie 05 (TE05), a impliqué le remplacement de la centrale de chauffage et de traitement d'air de la Baratonne, afin d'utiliser l'énergie du nouveau réseau pour chauffer la grande salle.
- Ce chantier a également été l'occasion de renouveler notre système de Gestion Technique Centralisée (GTC), ce qui permet désormais de piloter à distance, depuis la mairie, le chauffage, la ventilation et l'éclairage des bâtiments communaux en les adaptant au plus près des besoins.



Enfouissement des réseaux



Les actions énergétiques réalisées depuis 2020 ont permis de réduire de 60% la consommation communale d'électricité et de chauffer l'école ainsi que la Baratonne grâce à l'énergie bois locale et renouvelable.



Le silo à plaquette forestière approvisionné par la plateforme bois énergie d'Embrun



La chaufferie biomasse BaratiBois dont le nom a été choisi par les enfants de l'école de Baratier - Saint Sauveur

# La Résilience face aux défis climatiques

## Des risques complexes et combinés

Les principaux désordres se répartissent pour moitié par les glissements avec ensuite les inondations, érosions torrentielles et le feu :

- Sols instables et de mauvaise qualité.
- Capacité d'écoulement des eaux insuffisamment traitée, combinée aux sols instables, facteur déclenchant d'évènements.
- Phénomènes intempestifs de type orages, pluies intenses non modélisables, plus fréquents et violents dûs au changement climatique.
- Les comportements torrentiels et plus globalement les phénomènes de montagne spécifiques ne sont pas pris en compte dans les modélisations nationales donnant lieu à des prescriptions.
- Développement du tourisme dans les années 70 dans des zones à aléas importants.
- Gestion des eaux (ruissellement, drains, canaux) très insuffisante.
- Perte du savoir ancestral transmis par les habitants initialement majoritairement agriculteurs



## Collaboration CCSP GEMAPI, RTM et Commune

Depuis 2020, nous sommes fortement engagés dans l'identification des risques et des enjeux liés à la GEMAPI et au programme STEPRIM. Nous participons activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action visant à réduire ces risques, en collaboration étroite avec les services de l'État, notamment le Service de la Restauration des Terrains en Montagne de l'ONF (RTM), la Communauté de Communes de Serre-Ponçon (porteuse de la compétence GEMAPI), ainsi que le service ingénierie du Département (IT05).

Nos priorités :

- Obtenir un appui technique et financier aux actions menées sur la Commune.
- Réduire la complexité des dispositifs d'accès aux subventions, en particulier dans le domaine de la prévention.
- Renforcer l'organisation structurelle autour des volets Prévention – Analyse des aléas – Réalisation des travaux.

## Stratégies d'adaptation et de prévention

- Utilisation du STEPRIM comme un outil de gestion pour prévenir les risques plutôt que les corriger.
- Le recueil et la formalisation du savoir ancestral (écoulements des eaux, drains naturels, recensement des canaux historiques).
- Intégration du risque climatique dans les PCS / PCIS, SCoT pour éviter les zones à aléas et mieux prendre en compte la gestion des eaux.
- Evolution des PCS et création de Plans Intercommunaux de Sauvegarde (PCS / PICS) pour définir les rôles et les responsabilités.
- Les élus et les agents ont participé à plusieurs formations de gestion de crise, et de sensibilisation des populations.

# Prévention risques - Confortement Sécurisation des personnes et des biens

## Etude globale secteur torrents « Homme Mort / Vachères » par RTM et GEMAPI

### Torrent des Vachères

2021 : Remodelage du lit du torrent amont et aval du Pont du Souvenir (260 000 € TTC) - curage des anciens dépôts de crue et réduction de la densité de végétation, maîtrise d'ouvrage CCSP GEMAPI.

2024 : Travaux de remodelage et d'élargissement du lit pour faciliter le transport des matériaux et diminuer l'impact hydraulique sur la digue des aires (60 000 € HT) maîtrise d'ouvrage CCSP GEMAPI avec le service RTM de l'ONF.

2026 : Confortement supplémentaire digue des aires par parafeuilles en enrochements libre sur une longueur de 60m à 100m (110 000 € HT).

### Combe de l'Homme Mort

#### Travaux prévention inondations – Service RTM

Le projet comprend le recalibrage du lit sur 300 m, la construction d'un chenal avec des enrochements bétonnés qui permettra l'écoulement des laves torrentielles importantes sans débordement, et la mise en place d'un pont routier.

Maîtrise ouvrage État et Communauté de communes de Serre-Ponçon – Financement de 80%.

État 827 123 € H.T.

CCSP 356 723 € H.T. dont part communale 45 000€.

Réunion publique à venir en septembre 2025



Travaux du Passage du torrent de l'Homme Mort

### Schéma Directeur de l'Eau

En réflexion par la Commune pour avoir une vision globale et une stratégie sur la capacité de drainage des eaux souterraines et de ruissellement.

- Torrents secondaires : travaux de dégagements pour faciliter l'écoulement des eaux de surface en amont du village.
- Démarrage analyse et cartographie des canaux avec intégration dans le SIG de la CCSP (GEOMAS) – Stage de deux étudiantes à l'automne 2024.

### Pont de l'usine

Projet de réhabilitation et de réduction de l'impact hydraulique pour résister à une crue centennale en conformité avec les normes actuelles. Démarche « SOS PONT » au niveau national. Classification critique.

Positionnement du pont dans une zone non favorable par rapport à l'hydraulique et les sols, rendant le projet plus difficile et nécessitant de nombreuses analyses.

La Commune s'est attachée l'expertise du service d'ingénierie du Département (IT05).

Recrutement d'un maître d'œuvre fin décembre 2024 pour établir le programme de travaux le plus adapté enjeux/coûts/techniques. Réalisation des études hydrauliques, études géotechniques et analyse de différentes solutions en cours de finalisation.

- Planification des travaux envisagée en 2026
- Opération de sécurisation Avril 2025 – Entonnements bétonnés rive droite suite à affouillements : coût 60 000 € HT supporté par la CCSP GEMAPI.



### Secteur Rue de la Côte - Vurbaye

Désordres récurrents et en forte augmentation depuis les années 2000. L'origine des désordres est identifiée grâce à une analyse géotechnique et hydrogéologique menée en 2021. Cette analyse a mis en évidence la nécessité de prendre des mesures de sécurité publique. Un plan de sécurisation des habitations et de l'utilisation d'un chemin pour les usagers a été réalisé en 2023.



Travaux de confortement secteur Vurbaye

# Intempéries décembre 2023

## Désordres – Analyses– Travaux

Suite aux intempéries, une partie de la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

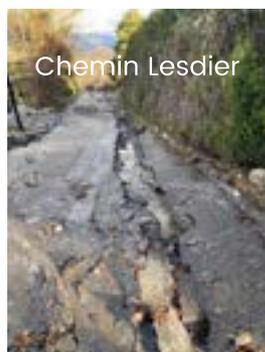
Une analyse exhaustive des désordres a permis d'identifier plusieurs zones critiques conduisant au lancement de travaux d'urgence et de confortement.



Pont de l'usine



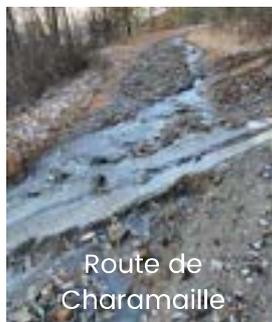
Glissement secteur Vurbaye  
Torrent des Vachères



Chemin Lesdier



Visite de terrain Mr Rochas Sous  
Préfet et Jean Michel ARNAUD  
Sénateur – 29 Décembre 2023



Route de  
Charamaille



RD 40 Route des  
Orres



Effondrement  
Vert de Capi

## 2023-2024 Travaux d'Urgence

Communauté de Communes de Serre-Ponçon GEMAPI  
51 597 € HT

- Intervention d'urgence embâcles et reprofilage du torrent des Vachères.
- Traitement d'urgence des affouillements du Pont de l'usine.

Commune 13 000 € HT

- Chemin de LESDIER : Travaux d'urgence de remise en état pour rétablir la circulation.
- Chemin de Vurbaye côté torrent de l'Homme Mort.
- Chemin de Charamaille voirie et fossés.

## 2024-2025

### Travaux de réparations et confortement

Réceptions des travaux effectués :

- RD 40 - Bord de route au dessus de l'aire de chaînage. Travaux conduits et financés par le Département des Hautes-Alpes (Coût 240 000€HT).
- Vurbaye - Travaux de restauration du chemin. Effondrements traités par 2 techniques différentes.
- Charamaille hors effondrement Vert de Capi  
Gestion des eaux des fossés pour renforcer la prévention.

Travaux à venir

- Chemin Lesdier planifié début octobre 2025.
- Route de Charamille - Effondrement Vert de Capi : Géotechnique - Traitement du glissement et gestion des eaux.



Travaux chemin de Vurbaye



Programme de travaux communaux importants  
392 823 € HT- Taux de financement 89,06%  
État (DETR) 253 841 € - Région Sud 100 000€.  
L'objectif de ces travaux est triple : sécuriser les infrastructures existantes, stabiliser les terrains affectés et prévenir tout risque futur.

# Revitalisation du centre bourg



Cabane à livres



La nouvelle place du Village



Le cheminement piétonnier du Parc des Clôtures



Le Parc des Clôtures



Le jardin de Charamaille

## Attractivité du centre-village

L'étude de programmation du centre bourg a été réactualisée en 2021. Elle constitue le fil d'ariane des actions pour moderniser et transformer le village. Pas à pas, chaque pièce du puzzle se met en place.

2020 - 2022 : Après plusieurs tranches de travaux paysagers dans le parc des Clôtures, et sa réouverture au public, cet espace de 3000 m<sup>2</sup> est devenu un lieu de vie central pour les familles et les enfants, très fréquenté, toute l'année: jeux pour enfants, mobiliers, éclairage, chemin piétonnier, plantations d'essences locales, conservation et entretien du verger. Une cabane à livres complète agréablement les activités possibles dans cet espace public.

2022-2023 : Les travaux de requalification de la place du Village et le Jardin de Charamaille ont complété l'aménagement du coeur de village en recréant des liens et des transitions entre la place du village rendue piétonne, le jardin de Charamaille et la place St Chaffrey pour donner une nouvelle dimension finale au centre bourg. Pour ces réalisations, la Commune a été primée en 2024 par le Département et le CAUE « Prix de la construction et de l'aménagement durable ».

2024-2025 : La Maison de Maître : Suite à l'acquisition définitive du bâtiment par la Commune fin 2021, un projet de réhabilitation est en réflexion autour de fonctionnalités possibles : réalisation de logements, tiers lieux, espace petite enfance, etc. La programmation et le financement des travaux de cet espace sont complexes et doivent s'organiser en associant toutes les forces vives, les partenaires institutionnels, financiers et expertises. La population sera consultée.



GRAND PRIX  
DÉPARTEMENTAL  
DE LA CONSTRUCTION  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DE L'ARCHITECTURE  
DURABLES  
2024

Aménagement du centre village de Baratier

- Maître d'ouvrage : Commune de Baratier
- Maîtres d'œuvre mandataires : Archi FC - MG concept ingénierie
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Atelier CNAAG

Hauts-Alpes

Coût HT total (hors foncier) : 391 409,00 €  
Plusieurs chantiers du Parc des Clôtures : 109 574,00 €  
Place du village – Jardin de Charamaille : 281 835,00 €  
Dont :  
Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : 60 725,00 €  
Etudes et travaux : 330 684,00

# Habitat et logement

## Hébergement touristique

La Commune a été reconnue comme territoire en « tension » avec 47% de résidences secondaires.

Depuis le 1er octobre 2024, la mise en œuvre, comme dans d'autres communes, du changement d'usage et du numéro d'enregistrement des meublés de tourisme a été instaurée. Tous les propriétaires concernés ont adhéré à cette nouvelle procédure; nous les en remercions.

## Faciliter l'installation de familles

Pour 2025, le projet de vente d'une parcelle communale de 740 m<sup>2</sup> est envisagé pour la construction de deux maisons pour du logement permanent.

## Aider les propriétaires à rénover

La Commune participe à l'opération de l'amélioration de l'habitat (OPAH) et de rénovation urbaine pilotée par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon pour aider les propriétaires privés à rénover notamment les appartements vacants toujours d'ans l'objectif de :

- améliorer des logements très dégradés,
- améliorer des performances énergétiques des logements,
- adapter des logements à la perte d'autonomie,
- remettre sur le marché des bâtiments vacants modernisés à l'année.

Dans ce dispositif, la Commune de Baratier va participer financièrement aux actions qui seront retenues.



Inauguration du logement du Presbytère

## Rénovation du logement du Presbytère

La volonté de la Commune de contribuer à développer l'offre de logement à l'année s'est exprimée par la réhabilitation et rénovation thermique du logement communal de l'Ancien Presbytère. Ce logement n'était plus utilisé depuis de nombreuses années et l'opportunité s'est présentée de réaliser une belle opération d'investissement.

En passant le logement d'un classement DPE G à B, et en proposant de belles prestations et un confort moderne, l'intention initiale a été concrétisée en moins de 2 ans.

Livré en juin 2025 le logement a été immédiatement loué pour une installation à l'année.



Inauguration du logement du Presbytère

## Les dispositifs fiscaux

Afin que la Commune trouve en partie les moyens de réaliser les opérations de rénovation et de reconquête urbaine, elle a mis en place en 2023 deux dispositifs :

- La majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à la résidence principale avec un taux de 30%.
- L'instauration de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux des terrains nus devenus constructibles.

Ces recettes viennent directement conforter la part d'autofinancement nécessaire pour mettre en œuvre ces actions.

# Prévention – Règlementation

La sauvegarde des personnes et des biens, l'entretien des espaces publics, la sécurisation sont des enjeux importants et des actions peu visibles au quotidien mais qui concourent à l'amélioration de la vie du village.

## Obligations Légales de Débroussaillage

Obligations Légales de Débroussaillage : il s'agit de sensibiliser les habitants au risque d'incendie. C'est un travail collectif avec les services de prévention (Service incendie, ONF, DDT). Nous avons conscience que le risque incendie est un risque supplémentaire que nous devons anticiper.

Un travail collectif et une sensibilisation des habitants a été engagé en 2024, tous les propriétaires concernés ont été informés.

## Plan Communal de Sauvegarde

Obligatoire dans toutes les communes pour gérer les risques majeurs et faciliter la gestion de crise (glissements de terrains, crues torrentielles, avalanches, incendies, feux de forêts...).

Les acteurs concernés sont le Préfet, la Sécurité Civile, le SDIS, la Gendarmerie, la DDT, le RTM. Le Maire, Directeur des opérations de secours est accompagné par les élus et les agents communaux.

Ce document est mis à jour et a fait l'objet de journées de mise en situation pour le tester.

## Fermeture de la décharge des Auches

Afin de respecter nos obligations légales en matière d'environnement, un travail important a conduit à la fermeture de la décharge des Auches (Route des Orres en juin 2020).

## Déjections canines

La Commune continue de développer l'installation de sacs de ramassages des déjections canines. En 2025, un nouveau point a été installé à la Mure.

Nous rappelons que les propriétaires doivent ramasser les déjections sur la voirie et les espaces publics. C'est un geste simple qui contribue à la salubrité et la santé publiques.

## Règlement Parcs et jardins

A l'occasion de l'ouverture au public du Parc des Clôtures, la Commune a mis en place un règlement des parcs, jardins et espaces verts publics pour une utilisation respectueuse des lieux.

## Contrôles et vérifications périodiques

Afin de garantir la sécurité et la conformité des équipements, bâtiments, aires de jeux, la Commune a obligation de faire réaliser des contrôles réguliers : électricité, incendie, alarmes, etc.

En 2024 afin de rationaliser, optimiser et permettre un meilleur suivi, la Commune a confié l'ensemble de ces contrôles jusque là dispersés à une seule et même entreprise. Cette démarche a également permis un gain financier.



## Stérilisation des chats

Depuis de nombreuses années, la Commune est engagée dans des campagnes de stérilisation des chats errants.

Un nouveau partenariat avec l'association "Chats des rues du Briançonnais" en 2024 et 2025 a permis de relancer ce dispositif.

Tout signalement doit être fait en mairie de Baratier qui fera le lien.

# Sécurité

## Rendre nos routes plus sûres

Des travaux de sécurisation de la route des Orres avec mise en place d'une zone en agglomération (50 km/h) quartier du pied de Chanchore (St Sauveur / Baratier) ainsi qu'à proximité de la boulangerie et du camping à la ferme ont été réalisés. Ces travaux ont été menés par le Département.

## Zone de rencontre en centre bourg

La sécurisation de la circulation en centre bourg est un enjeu majeur en particulier en période de forte affluence mais aussi pour l'école et le centre de loisirs situés au coeur du village.

Après réflexion et réunions sur le terrain, une zone de rencontre va être mise en place à l'automne 2025 avec une signalisation au sol et des panneaux d'entrée et de sortie de zone. Une communication spécifique sera faite.

## Réfection d'un escalier communal

Au quartier de la Mure, un escalier communal dans le secteur de la résidence du Castel du Lac a fait l'objet d'une réhabilitation en 2024. Ces travaux réalisés par un entreprise avaient pour objectif de réparer certaines marches et d'améliorer la sécurité de ce passage.

## Réfection barrière du monument aux morts

Cet espace situé entre la route de Pra Fouran et le Chemin de la Chenevière a fait l'objet d'une intervention pour remettre en état la barrière en bois sécurisant et limitant l'espace entre la voirie et le monument.

## Voie partagée Ancienne Route de Baratier

Le projet de requalification de l'ancienne route de Baratier avec la Commune d'Embrun par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon est pleinement engagé dans l'objectif de sécuriser la voie pour les usagers et développer les mobilités douces, vecteur de connexions sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Les travaux sont engagés à l'automne 2025 pour une voie partagée et sécurisée. Les riverains ont été consultés, une réunion publique a été organisée pour recueillir les avis et adapter au mieux les attentes.



## Barrière du torrent des Vachères aux abords du pont du Souvenir

Suite aux travaux réalisés dans le lit du torrent à l'automne 2021, les rives du torrent ont été sécurisées à l'entrée du village au niveau du pont du Souvenir.

Le site est très fréquenté compte tenu des parkings à l'entrée du village et du passage des piétons. Cet aménagement revêt un caractère de sécurisation majeur du fait du caractère abrupt de la rive.

# Les enjeux territoriaux et nationaux

## SCOT ET Zéro Artificialisation Nette

Les contraintes réglementaires en matière d'habitat et d'urbanisme imposent à moyen terme des exigences fortes, notamment en matière d'artificialisation des sols (ZAN). Nous travaillons au quotidien pour un développement harmonieux et maîtrisé de notre territoire en général et notre commune.

Nous sommes tous mobilisés pour réfléchir aux orientations du territoire à 20 ans en matière d'environnement et de développement économique. Ce sont les enjeux que nous définissons à travers le SCOT de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon auxquels vous êtes associés à travers des ateliers de travail et réunions publiques.

## Gestion de l'eau

Merci à la Préfecture et au Département depuis plus d'un an d'avoir initié un travail collectif avec tous les acteurs concernés avec les Assises de l'Eau comme pour d'ailleurs la thématique du Logement.

Par ailleurs, Il faut souligner la création de la SEM Hautes-Alpes Energies par le Département, Société d'Economie Mixte pour produire des énergies renouvelables avec des opérateurs privés et publics dont Territoire d'Energie 05. Ensemble, nous sommes plus forts pour déterminer ce qui est bon pour notre territoire.

## JO Alpes Françaises 2030

JO : Les Jeux Olympiques seront organisés en février 2030 dans les Alpes Françaises, et sur des sites dans les Hautes-Alpes. C'est une opportunité pour faire adhérer tout le département.

Nous émettons le vœu que les acteurs, ses habitants soient mobilisés ensemble pour imaginer et décider des aménagements nécessaires, raisonnés et durables pour notre territoire : nous pensons au ferroviaire, aux transports collectifs, à notre jeunesse pour lui laisser un héritage le meilleur qui soit.

Une équipe mobilisée pour représenter et défendre la Commune dans les instances locales, régionales et nationales. Les fonctions et délégations du Maire : Sénatrice suppléante, Vice-Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon en charge des Activités de Pleine Nature et Mobilité Douce, Membre du Conseil d'Administration de l'Association des Maires des Hautes-Alpes, Suppléante de JM ARNAUD (Communes du 05) au Comité du Massif des Alpes.



Séminaire de travail des 7 communes de l'Embrunais (Baratier, Châteauroux-Alpes, Crévoux, Crots, Les Orres, Saint-André-d'Embrun et Saint-Sauveur) avec Mme La Sous-Préfète, Pascal Sauty chargé de mission et les bureaux d'études : Terre d'avance et Urban Projects pour l'accompagnement à la réalisation d'une feuille de route dans le cadre du programme national "Villages d'avenir".



Une convention de partenariat a été signée entre l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) représentée par Mme La Sous-Préfète et les Communes.

## Zones d'accélération Energies renouvelables

Une concertation a été effectuée auprès des habitants de la Commune lors d'une réunion publique qui s'est tenue à la Baratonne le 13 décembre 2023. La question de créer des zones d'accélération dans certains secteurs de la Commune, conformément au recensement des potentiels, et dans le respect de l'environnement, des paysages, des activités et de l'urbanisme a été très favorablement accueillie.

Concernant la Commune de Baratier, une délibération a été votée pour identifier les implantations potentielles :

- Solaire photovoltaïque en toiture
- Solaire photovoltaïque au sol (Ombrières)
- Biomasse (Réseau de chaleur bois énergie pour l'Ecole, la Baratonne, des logements privés et des extensions à venir)
- Hydroélectricité sur le réseau d'adduction d'eau potable et sur les torrents des Vachères et de l'Homme Mort.

# Finances et budget communal

La Commune a été confrontée comme toutes les collectivités territoriales à des contraintes budgétaires importantes liées à la baisse des dotations, le passage de la crise COVID19, et à un contexte national et international qui a conduit à l'augmentation des coûts de l'énergie, des matériaux, des dépenses courantes. Cependant à l'échelle du mandat, la Commune a été soucieuse d'agir à la fois sur les dépenses et sur les recettes.

## Recettes

Un important travail de recherche nous permet d'engager les opérations dès lors qu'un financement au plus proche des 80% est atteint

La Commune a voté une seule évolution des taux d'imposition en 2023. L'augmentation des impôts en finalité auprès du contribuable est par conséquent essentiellement due aux évolutions des bases locatives décidées annuellement par l'Etat.

## Dépenses

La maîtrise et la réduction des dépenses de fonctionnement est un travail de tous les instants et nous travaillons avec rigueur et lucidité pour améliorer nos marges de manoeuvres et ce malgré un contexte de forte inflation et de période Covid.

Ce travail nous permet de prendre en charge les dépenses incompressibles liées à l'augmentation des coûts divers, des charges d'assurances, et dégager les marges de manoeuvre pour réaliser nos investissements majeurs tout en préservant notre trésorerie.

En réalisant nos marchés à bon de commande pour certains travaux et prestations, nous pouvons dépenser au plus juste de nos besoins réels tout en conservant une qualité de service optimale.

En 2023 la Commune a souscrit des contrats mutualisés à l'échelle du Département pour réaliser le passage à la fibre optique, changer d'opérateur de téléphonie fixe et mobile.

Cette transition a permis de gagner en qualité de service tout en réalisant des économies importantes de l'ordre de 40%.

## Investissements

La Commune est devenue Actionnaire AFL pour faciliter les emprunts spécifiques en investissements en attente de l'obtention des subventions (fonds de roulement), du Fonds de Compensation de la TVA et éventuellement un emprunt relatif aux gros projets.

## Capacité d'autofinancement

En comparaison la capacité d'autofinancement : c'est à dire la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité nette de la Commune est passée de :

123 000 €, soit 204 € par habitant fin 2019 à

176 000 €, soit 274 € par habitant fin 2023 (années budgétaires consolidées).

## Le Budget Primitif 2025

Dépenses		Recettes	
Désignation	Budget	Désignation	Budget
Charges à caractère Général	268 630 €	Excédents antérieurs reportés	448 288,68 €
Charges de personnel	367 620 €	Impôts et Taxes	513 571 €
Charges de Gestion courante	164 824 €	Dotations et participations	168 344 €
Divers et opérations d'Ordre	227 951 €	Produits Gestions courantes	200 000 €
	<b>1 029 025 €</b>	Produits Services du domaine	36 300 €
		Divers	15 191 €
			<b>1 383 494 €</b>
		Virement à la section d'investissement	554 469 €

Dépenses		Recettes	
Désignation	Budget	Désignation	Budget
Déficit investissement reporté	73 940 €	Virement de la section Fonct.	554 469,68 €
Immobilisations Corporelles	1 205 810 €	Subventions	434 096 €
Immobilisation en cours	40 600 €	Dotations et participations	45 000 €
Divers : opération d'ordre, TAM, Emprunt en cours	62 007 €	Opérations d'ordre, amortissements	62 007 €
Remboursements et opération d'ordre	435 921 €	Restes à réaliser	213 000 €
	<b>1 818 278 €</b>		<b>1 308 572 €</b>
		Décalages de trésorerie	509 705,92 €
		NB : Travaux d'urgence 2024 Cat Nat	346 000 € TTC

Exploitation Dépenses	1 383 494 €
Exploitation Recettes	1 383 494 €
Investissement Dépenses	1 818 278 €
Investissement Recettes	1 818 278 €

# Urbanisme

## Le PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le Conseil Municipal le 16 janvier 2020.

Ce document constitue le cadre pour le développement urbain et de ses fonctionnalités sur l'ensemble de la Commune. La volonté était de maîtriser l'urbanisme en préservant l'identité du village, les espaces naturels et agricoles.

Une de ses spécificités a été d'intégrer une Zone Agricole Protégée (ZAP).

## Des recours déboutés

- Dès le mois d'avril 2020, 10 recours ont été intentés par des Baratons contre le PLU approuvé le 16 janvier 2020.
- La Commune a également été attaquée sur l'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du Domaine des Clôtures,
- Recours aussi contre l'arrêté préfectoral de la Zone Agricole Protégée (ZAP).

Tous ces recours ont été rejetés par le Tribunal Administratif de Marseille et purgés de tout appel en décembre 2023.

## Le SCOT

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP) a entamé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale. Document de planification à horizon 20 ans, ce document vise à harmoniser les politiques publiques d'aménagement sur le territoire et à déterminer l'équilibre entre préservation des ressources et développement.

Le SCOT sera par ailleurs le document traduisant la loi Climat et Résilience et les modalités d'atteinte de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur le territoire. Il permettra une réflexion collective sur ce sujet pour trouver des solutions d'aménagement sobres en foncier sans obérer la capacité de développement du territoire.

De nombreuses thématiques sont abordées au travers du SCOT : l'adaptation au changement climatique, la mobilité, l'économie et le tourisme, l'agriculture, la consommation d'espace, les ressources naturelles, etc. Il permettra une vision globale des enjeux du territoire.

Le SCOT devrait être approuvé fin 2025 pour une approbation définitive fin 2026.

L'élaboration du SCOT a l'objet d'une concertation étroite : toutes les communes du territoire ont été rencontrées, des ateliers thématiques ouverts au grand public se sont déroulés, de même que 4 réunions publiques tout au long de la démarche.

## Service instructeur des autorisations d'occupation du sol

Depuis le 1er juillet 2015, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon est le service instructeur des autorisations d'occupation du sol. Ce service instruit pour le compte des Communes, l'ensemble des autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire,...).

Toutefois l'accueil des administrés est fait en mairie de chaque commune afin de conserver le service de proximité et l'information du maire et de ses services.



# Développement économique

La Commune soutient les acteurs économiques sur son territoire : immobilier d'entreprise, commerce, artisanat, acteurs des filières touristiques, etc.

## Nos socioprofessionnels

- Aide à l'installation de nouveaux commerces par la mise à disposition, la rénovation de locaux :
  - Atelier relais Rue Guillaume Apollinaire où est située la boulangerie Barati'Pain.
  - Un local au rez-de-chaussée sur la place du Village avec un kinésithérapeute.
- Réunion avec le tissu économique pour soutenir la reprise après la crise du covid 19.



Les commerces et artisans autour de la place du Village



## Les zones d'activités commerciales

La commune de Baratier joue un rôle économique clé sur le territoire grâce à ses deux zones d'activités artisanales et commerciales : Les portes du Lac et Entraigues I.

Bien que leur gestion ait été transférée à la Communauté de Communes, nous restons activement impliqués dans leur suivi, leur développement et leurs extensions.

Nous sommes particulièrement attentifs à l'aménagement de la récente zone commerciale du Liou, qui accueille de nouvelles enseignes et services essentiels pour les habitants. Vous y trouverez des commerces de proximité (Biocoop, Générale d'Optique, l'Atelier boulangerie), des agences (Banque populaire, Orpi) et des professionnels de santé contribuant ainsi à la vitalité de notre village.



Zone commerciale "Les Portes du Lac"



Zone commerciale Entraigues I

# Travaux dans la Commune

La Commune a entrepris tout au long du mandat de nombreux travaux divers et variés que ce soit par les agents communaux, des entreprises, voire même par les élus eux-mêmes. Ces travaux touchent à la sécurisation des espaces, la voirie, les équipements, les bâtiments, etc.

Parfois peu visibles, ils participent à l'embellissement du village et à la durabilité de nos équipements.

## Les réfections de voirie

Depuis 2020 plusieurs campagnes de réfection de voirie ont été effectuées avec l'aide du Département des Hautes-Alpes qui subventionne ces opérations à hauteur de 30%

. Accotement route du Poet, Route de la Serbie, Chemin de la Mure, Place du Village, Traverse du Résistant, Chemin de la Chenevière et prochainement reprise du Chemin de Lesdier.

La voirie, c'est également des interventions locales pour reboucher les trous, entretenir les fossés, etc.



## Un travail quotidien sur les équipements et bâtiments communaux

Que ce soit sur le bâtiment de la mairie, les logements communaux, les locaux professionnels de la Commune, La Baratonne ou l'école. Les interventions sont quotidiennes



## Les espaces verts

Avec la réouverture du Parc des Clôtures au public en 2023 et les aménagements de la place du Village et du jardin de Charamaille, l'entretien de nos espaces verts, des espaces de jeux, des jeux de boules, stade de La Mure mais aussi les abords, les élagages ont pris une nouvelle dimension.

L'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportante en 2025 a permis de faciliter et d'améliorer le travail quotidien des agents.

## Marché de travaux à bon de commande

La volonté de recentrer et mieux valoriser les opérations réalisées par les agents communaux en particulier avec la mise en route de la chaufferie "Barati'Bois" et son entretien, l'ouverture de nouveaux espaces verts ou le manque de matériels adaptés a conduit à La Commune à revoir ses modalités d'intervention sur le territoire. Un certain nombre d'opérations et de tâches ont été identifiées et recensées comme réalisables par des entreprises extérieures qualifiées et équipées.

C'est sous la forme de deux marchés publics à bon de commande que ces engagements ont été formalisés. Ils permettent également de maîtriser le budget en réalisant les opérations nécessaires au moment voulu et selon la quantité souhaitée :

- Travaux et matériels d'électricité et éclairage public.
- Travaux divers espaces verts, élagages, voirie et chemins ruraux, déneigement.

# Environnement

La Commune est pleinement engagée avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon en charge des services de collecte des ordures ménagères (SMICTOM). Même si le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, il faut agir au quotidien pour renforcer notre capacité à mieux trier et valoriser nos déchets.

## Déchets - Compostage

Mise en place par le SMICTOM en 2024 et en 2025 de points de collecte des déchets compostables (photo ci-dessous). Cinq sites de compostage collectif sont installés à Baratier : aux Terres du Château, Impasse des Aubépines, square des Baladins, pont des Vachères et parking de la Baratonne. Un kit de prévention est disponible en mairie ; n'hésitez pas à venir le récupérer.



Point de collecte collectif de biodéchets

## Encombrants et déchets verts

La Commune de Baratier a mis en place une collecte des encombrants (le premier mercredi de chaque mois, le matin), sur demande et inscription faite en mairie.

Une à deux fois par an une benne à déchets verts est mise à disposition des particuliers dans les quartiers.



## “Nettoyons le Sud”

Participation aux journées “Nettoyons le Sud” en particulier le secteur du Liou en rive de Durance réalisées en avril 2024 et avril 2025.

## Journée Nettoyons le Sud



## Zéro pesticides

La Commune a réalisé son engagement “zéro pesticides” dans les travaux qu'il mène au quotidien sur les espaces verts et auprès des entreprises qui interviennent

## Focus ressourcerie acteur de l'économie circulaire

Le magasin de la ressourcerie est ouvert le mercredi et le samedi : 9h30-12h30 et 14h00-17h00.

La Ressourcerie de Pralong collecte les objets dont vous souhaitez vous débarrasser pour les valoriser et les revendre sans but lucratif.

Elle donne priorité à la réduction, à la réutilisation puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement.

Elle développe 4 activités principales :

- la Collecte
- la Valorisation
- la Vente
- la Sensibilisation

# Agriculture – Forêt

La Commune est pleinement engagée dans la préservation de nos espaces naturels, l'entretien de la forêt, bien commun, patrimoine naturel identitaire de notre commune et poumon naturel

## Forêt

Notre forêt s'entend comme la forêt communale et la forêt indivise de la Mazelière conjointement avec la Commune des Orres.

Entretien et exploitation de la forêt c'est participer à la gestion intelligente de nos espaces naturels. Ces actions sont confiées chaque année à l'ONF. Il s'agit d'entretenir nos pistes forestières, les aires de feu, gérer l'exploitation des coupes et les affouages, entretenir les équipements divers.

Une action de régénération du mélèze en forêt indivise de la Mazelière avec la Commune des Orres est particulièrement significative de ce travail d'entretien de la forêt pour garantir la pérennité et le développement du mélèze.

Le bois exploité dans nos forêts est utilisé pour le bois énergie mais aussi pour le bois d'œuvre dans le cadre du label "Bois des Alpes".

En outre, la chaufferie biomasse de Baratier inaugurée et mise en service à l'automne 2024 est approvisionnée par la plateforme bois énergie d'Embrun, dont la matière première est exclusivement issue de forêt locale.



**La forêt communale et la forêt indivise de la Mazelière depuis Plat Aiguille**

## Charte Forestière de Territoire

Baratier adhère à la Charte Forestière mise en place par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Dans ce cadre, un plan de massif de défense des forêts contre l'incendie a été élaboré. Un plan d'actions est établi pour chaque Commune (installation de citernes, réfection ou création de pistes...). Baratier procèdera à des aménagements ultérieurement.

## Agriculture

"Zéro pesticide" c'est aussi l'engagement pris par les agriculteurs sur la Commune de Baratier.

Chaque lundi soir aux mois de juillet et août, le marché des producteurs organisé par la Chambre d'Agriculture et la Commune s'installe sur la place du Village. Une belle façon de valoriser nos producteurs et productions locales.

Révision des baux ruraux en 2021 et 2022 en partenariat avec l'ONF, ce travail a permis de réactualiser nos conventions avec les agriculteurs.



**Sortie de terrain en forêt de la Mazelière et forêts communales avec l'ONF et les élus des Orres**

## Court Jus

Des marchés des producteurs locaux "La Biasse" se sont tenus sur la place du Village avec l'association "Court Jus".



**Le marché des Producteurs du lundi**



**Marché des Producteurs**

# Tourisme et Patrimoine

## Patrimoine

La Commune souhaite entretenir et valoriser son patrimoine non classé.

La réhabilitation du kiosque du parc des Clôtures à l'été 2025 permet à la fois d'entretenir l'édifice, valoriser cette gloriette et agrandir encore l'espace public et le Parc. Le coût des travaux est estimé à 80 000 € HT et leur mise en oeuvre est assurée par un architecte du Patrimoine, M. Sylvestre GARIN.

C'est également avec l'aide et l'expertise de M. GARIN que les modalités d'entretien paysager du site du Clapier des Monges ont été définies et les travaux réalisés par les services techniques de la Commune en juin 2025.



Sentier thématique Sens'action "Les 1000 cascades" très apprécié des habitants et des visiteurs aménagé par le Pays d'Arts et d'Histoire.



## Les villages en Balcon Serre-Ponçon

Serre-Ponçon, son lac, ses montagnes, son soleil, son air pur... Et ses petits villages de caractère, dont BARATIER. Posés en bord de lac, accrochés en balcon ou nichés dans les montagnes, ils racontent l'histoire d'un territoire authentique, façonné par ses traditions. Cartes à disposition en mairie et bureaux d'information touristique.



Participation aux journées européennes du Patrimoine



Le kiosque du Parc des Clôtures pendant les travaux de réhabilitation en juillet 2025

# Activités de Pleine Nature et Mobilité Douce

## Sentiers pédestres – VTT – Gravel

La Commune de Baratier compte 6 randonnées des plus accessibles aux plus sportives. Leur entretien en lien avec la communauté de communes de Serre-Ponçon est un vecteur important d'attractivité.

Cyclotourisme, Route, Gravel, VTT, électrique, enduro ou DH : chacun peut trouver l'itinéraire qui lui convient, en solo, en famille ou encadré. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site Internet de l'OTI <https://www.serreponcon.com/la-montagne/velo-et-vtt/>



## Site nordique de La Draye

Le domaine de la Draye, sur les hauteurs de Crots/Baratier entre 1300m et 1800m d'altitude, dans un cadre montagnard exceptionnel, au milieu de prairies entourées par la forêt de mélèzes et dominant la vallée de la Durance et le lac de Serre-Ponçon. La Commune de Baratier a accompagné le développement du site en autorisant son développement depuis 2022 jusqu'au belvédère de Plat Aiguille.

## Voie verte

En matière de développement des mobilités douces, un première tranche de travaux a permis la création d'une voie verte entre Embrun et Boscodon en passant sur la Commune de Baratier le long de la Durance en bordure de la zone commerciale pour rejoindre la digue de Crots.

## Voie partagée Ancienne Route de Baratier

S'engager fortement pour que les voiries soient partagées et accessibles à toutes et tous pour la sécurité de tous les usagers est un enjeu majeur.

L'un des premiers chantiers sera réalisé sur les Communes de Baratier et Embrun par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, maître d'ouvrage, pour la réalisation d'une chaussée partagée sur l'intégralité de l'ancienne route de Baratier.

## Navettes Vaï zones commerciales

La mobilité est au coeur des enjeux d'accès aux services et à l'emploi, d'attractivité économique et touristique et de préservation de l'environnement et du cadre de vie. La Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP) s'est dotée d'un Plan de Mobilité ambitieux sur la période 2023-2034 doté d'importants moyens.

Des navettes sont mises en place avec en particulier pour la Commune de Baratier:

- la navette à destination des zones commerciales.

C'est aussi la possibilité d'utiliser les transports scolaires pour les mobilités du quotidien. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la CCSP : <https://www.ccserreponcon.com/mobilite>

## Usages partagés et pastoralisme

Durant l'été, de nombreux sentiers traversent ou longent des zones de pâturage. Que vous soyez à pied, en trail, à VTT ou accompagné d'un chien de compagnie, vous pouvez rencontrer des troupeaux gardés. Les chiens de protection, aussi appelés patous, sont là pour défendre, pas pour attaquer. Leur rôle: dissuader toute intrusion perçue comme une menace et contribuer à préserver un pastoralisme vivant et actif sur le territoire.

Vous pouvez consulter les cartes de présence des troupeaux et des chiens de protection dans les alpages de chaque commune. Ces cartes détaillent les périodes de présence et les zones concernées, afin de choisir vos parcours en toute connaissance et en particulier sur la Commune de Baratier.

## Rezo pouce

Le Département des Hautes-Alpes et ses neuf intercommunalités dont la CCSP ont lancé le service REZO POUCE afin d'organiser, valoriser et sécuriser le "stop".

REZO POUCE : ce sont des arrêts pour faire du stop et une application mobile "mobicoop" et un site internet pour covoiturer. La Commune de Baratier s'est bien évidemment portée candidate pour développer cette initiative sur le territoire communal.

Christine MAXIMIN, est Vice-Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon en charge des Activités de Pleine Nature et Mobilité Douce.

# Bien vivre à Baratier

## Solidarités

### Aménagements

La construction de 2 bâtiments accueillant 21 logements ont permis la densification du centre du village répondant aux demandes d'habitat tout en limitant la consommation d'espace. Le parc arboré jouxtant les constructions propose un aménagement confortable et respectueux du cadre campagnard du lieu.

Un poumon vert où il fait bon flâner, lire, jouer.

### Limitation de vitesse

L'instauration de la limitation de vitesse à 30 km/h dans le village répond au besoin de sécurité de tous les usagers et particulièrement aux abords de l'école. Des stationnements en zone bleue permettent de fluidifier l'accès au centre du village et aux commerces.

### Numérotation des rues

La mise en place de la numérotation des rues (avec plaque offerte) apporte rapidité dans l'organisation des secours, facilite l'installation de services tels que la fibre, permet un accès rapide pour les livraisons pour un service de proximité.



### Le CCAS de la Commune

Le Centre Communal d'Actions Sociales est une instance locale qui a pour objectif de soutenir les habitants de la Commune, notamment les personnes âgées et leurs proches aidants, les personnes vulnérables ou en difficulté, recenser les besoins, orienter les aides et si nécessaire agit directement. Il dispose d'un budget qui lui est propre.

Le CCAS soutient et subventionne des associations caritatives qui oeuvrent localement dans ce sens.

### Actions diverses

Des commandes groupées de granulés bois et de plans pour le potager et le fleurissement sont proposés annuellement évitant les déplacements notamment pour les plus âgés et les personnes non motorisées.

Dans le même objectif, la mise à disposition de benne à déchets verts 1 à 2 fois par an et l'assistance proposée par la mairie pour l'évacuation d'encombrants sur simple appel.

Durant la période COVID, la livraison des courses était assurée par les services de la mairie pour les plus âgés.



- Une conseillère numérique, agent de la Communauté de Communes vient une fois par mois, en mairie pour recevoir gratuitement les personnes qui éprouvent des difficultés dans la manipulation de leurs outils informatiques téléphone portable, ... Ce service fonctionne très bien.
- L'organisation de la fête des jardiniers,
- Echanges de cadeaux Aînés/Enfants de l'école de Baratier/St Sauveur avec animation, danses folkloriques et goûter gourmand,
- Café des Aînés organisé par la Communauté de Communes pendant quelques semaines puis
- Temps Libres du Mardi mis en place par les Baratonnes pour poursuivre ces rendez-vous de rencontres et d'échanges conviviaux.
- Ateliers " Agir pour bien vieillir" organisés par le CODES 05.

# Côté Jeunesse

## Une naissance, un arbre

Une naissance, un arbre : Un geste de bienvenue aux nouveaux petits baratons, un souvenir pour les parents et un coup de pouce pour l'environnement. La Commune de Baratier offre pour chaque nouvelle naissance, un arbre, un arbuste, à choisir parmi différentes essences. Les parents pourront ainsi enrichir leur jardin ou compléter la forêt baratonne.



Remise des plants aux parents

## Les actions pour les jeunes

Des jeux pour les 3-10 ans ont été installés dans le parc des Clôtures. Ainsi, les enfants jouent loin des axes de circulation pendant que les parents papotent.

La réalisation d'une cabane à livres semblant sortir d'un conte de Grimm invite à faire une pause pour plonger dans les livres mis à disposition par la population.

Pour les ados, la petite salle de la Baratonne est mise à disposition sur demande 1 fois par mois pour qu'ils puissent se réunir.

Des brassards phosphorescents ont été offerts à tous les collégiens et lycéens afin de les rendre plus visibles sur le trajet maison à l'arrêt de la navette scolaire.

## Les développements futurs

La Commune de Baratier a réalisé l'acquisition d'une parcelle de 800 m<sup>2</sup> pour 66 060 € dans le lotissement "Les jardins d'Elodie" en limite de l'école et de la Baratonne pour l'agrandissement à terme et la création de nouveaux espaces pour les Loulou's et le restaurant scolaire afin d'améliorer le confort du groupe scolaire et des Loulou's.

## Ecole de Baratier / St Sauveur

L'école a accueilli 115 élèves à la rentrée 2024 / 2025 et compte 5 classes. Ces effectifs sont une photographie parfaite de l'importante fréquentation de cet établissement commun avec la municipalité de Saint Sauveur.

Chacun a son rôle pour assurer le meilleur service possible : à Baratier, revient la charge du bâtiment et de ses matériels, à Saint Sauveur, le restaurant scolaire. Enfin, les personnels d'accompagnement sont recrutés par chaque commune (ATSEM, aide maternelle, restaurant scolaire, entretien).

Depuis 2020, la Commune de Baratier a engagé de l'ordre de 290 000 € de dépenses de fonctionnement répartis avec la Commune de St Sauveur et 200 000 € de dépenses d'investissement (hors charges de personnel).

Cet engagement est à la hauteur des enjeux pour maintenir un service et un accueil de qualité pour les enfants, les enseignants et le personnel.

Citons par exemple, les travaux et aménagements dans la cour de l'école et le plateau sportif : Vélum d'été, plantations en partenariat avec le Lion's Club d'Embrun Val de Durance, les aménagements du restaurant scolaire, la rénovation complète des éclairages, le raccordement au réseau de chaleur, le renouvellement des équipements sportifs, des ordinateurs et matériels pédagogiques sans oublier les éléments de sécurité et travaux divers d'entretien par les services techniques.

## SIVU Enfance Jeunesse Les Loulou's

Autour d'une équipe dirigeante et d'animation accueillante et dynamique durant toute l'année scolaire (activités périscolaires et mercredis) et pendant les vacances pour les activités des centres de loisirs (Baratier et Châteauroux Les Alpes) des programmes d'animation variés sont proposés pour les enfants.

Le siège social et administratif du SIVU est situé à la Baratonne.

Les 5 Communes du SIVU (bientôt une 6ème avec la Commune des Orres) ont une convention pluriannuelle avec la micro crèche des Petits Petons et celle créée par le SIVU à Crots pour l'accueil de nos petits de 3 mois à 3 ans.



Le terrain acquis par la Commune

# Proximité et concertation avec la population

## Initiatives citoyennes

Afin d'impliquer les citoyens (jusqu'aux plus jeunes) dans le devenir de leur village tout en tenant compte de la diversité des opinions et des attentes des habitants, plusieurs rendez-vous ont jalonné ces 5 dernières années.

Directement en venant à la rencontre des habitants dans leur quartier, en se réunissant lors d'ateliers, par sondage ou par la mise à disposition permanente d'une boîte à idées.

C'est ainsi que des réalisations telles que la place du Village, la réflexion sur le lieu d'accueil de jardins partagés, l'atelier de fabrication de santons, la réhabilitation de la vigne du curé, la multiplication des points de compost ou le choix des jeux installés dans le Parc des Clôtures ont pu être menées.

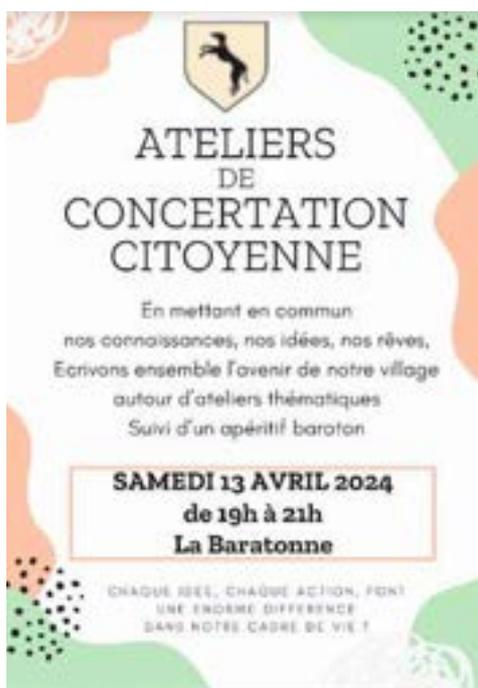
Lors de la période COVID, des personnes du village se sont réunies pour confectionner des masques et les offrir aux Baratons.

Porté par des riverains accompagné par les élus et les services communaux ; le projet de l'Abri livres du Pouzenc a été mis en place. Un référent de quartier en lien avec la mairie en assure le bon fonctionnement.

## Exemples d'actions

Invitations faites à la population pour s'exprimer sur des projets, actions, sujets divers :

- Ancienne Route de Baratier
- Enfouissement de la Ligne HTA du haut du village
- Création d'une chaudière biomasse bois énergie" et création d'un réseau de chaleur
- Boîte à idées
- etc.



# Communication

## Nos outils de communication

Une page Facebook a été créée et alimentée régulièrement,

Le site internet de la Commune est également mis à jour en temps réel et informe non seulement des actions ou activités de Baratier mais également de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Un affichage sur les panneaux municipaux est aussi effectué par les agents pour diverses informations.

Des flyers sont distribués dans les boîtes aux lettres en fonction de l'information à faire connaître.

Enfin, toutes les personnes qui ont communiqué leur adresse mail à la mairie sont informées par courriel.

Bien entendu, la presse locale invitée régulièrement informe par les différents journaux (Dauphiné Libéré, Alpes et Midi, TPBM etc...).



Exemples de supports de communication

Panneaux d'affichages



# La vie associative

## Association Notre Village - Groupe Revioure

Depuis 2020 l'association "Baratier ! Notre village" est restée sur son élan, en animant, à la demande de la municipalité les derniers marchés des producteurs des étés entre 2021 et 2025.

Son élan puisque c'est elle qui, 3 ans durant, a encadré les marchés du jeudi soir, dignes de mémoire, rendus festifs par ses musiciens attirés et bénévoles.

Désormais c'est le Groupe Revioure qui maintient cette vitalité, avec ses répétitions des lundi soirs à 18h00 et ses prestations ici et là, grâce à ses nouveaux musiciens talentueux, tout aussi méritants et bénévoles que les précédents.



## L'AJB L'Association des Jeunes de Baratier

Elle a animé durant de longues années la vie du village par de nombreux événements qui restent dans la mémoire collective du village.

Ses activités d'animation ont peu à peu été réduites au cours des années et après des changements de bureau et de présidence, l'A.J.B est depuis peu réunie autour d'un nouveau bureau et d'une nouvelle dynamique.

Parce qu'ils aiment leur village, qu'ils sont jeunes ou ont gardé un esprit jeune, chaque année, ils organisent avec brio les fêtes de Baratier.

## Association communale de chasse

L'ACCA de Baratier a pour mission de :

- \*assurer une bonne organisation de la chasse,
- \*favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage en respectant un équilibre agro-sylvo-cynégétique,
- \*veiller à la régulation des animaux nuisibles,
- \*veiller au respect du plan de chasse,
- \*apporter sa contribution à la préservation des habitats naturels mais également de :
- \*contribuer au réaménagement de chemins forestiers,
- \*participer aux missions de comptage de la faune sauvage ainsi que la préservation,
- \*collaborer avec le monde agricole pour la préservation des cultures.



## Le Comité de Jumelage Baratier Crissolo

Le jumelage entre Baratier et Crissolo" promeut les activités en lien avec nos amis italiens que nous rencontrons 2 fois par an avec les prieurs nommés. En septembre, à Pian del Ré, nous partons à pied de LA ROCHE ÉCROULÉE à RISTOLAS pour faire la randonnée pédestre qui nous mène au col de la TRAVERSESETTE à 2930 m d'altitude que nous atteignons après 4 h de marche. Et le lendemain, participons en tant qu'invités aux festivités de la commune et à la cérémonie religieuse dans l'église SAN CHIAFFREDDO. En octobre, à Baratier, pour accueillir nos italiens.



La fête de Baratier



## Les associations qui interviennent au sein de la Commune

FIT TEAM 05 - FLAMENCO 05  
VIPASSANA - ADMR de l'Embrunais  
RIONS DE SOLEIL

Sans oublier les séances passées de - WESTERN COYOTE DANCERS et CAPOEIRA SERRE-PONCON

# La vie associative

## L'Arche de Chachou

L'Arche de Chachou est une association de protection animale qui sauve les équidés et les petits animaux de ferme victimes de maltraitance. Reconnue d'intérêt général, les dons faits à cette



association sont déductibles des impôts à 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises. C'est la seule association du secteur 05 et 04 qui recueille ce type d'animaux et elle est donc très sollicitée. L'équipe est constituée uniquement de bénévoles dévoués à la cause qui, chaque jour, donnent de leur temps et de leur énergie pour nourrir et soigner les protégés.

Chaque animal pris en charge reçoit des soins et une alimentation adaptés à ses besoins car l'association s'entoure de professionnels qualifiés (vétérinaire, maréchal, nutritionniste, dentiste, ostéopathe, ...). Le but recherché est de remettre l'animal en état physiquement et émotionnellement pour qu'il puisse être adopté et vivre une vie remplie d'amour et de bons soins.

L'Arche de Chachou accueille une quinzaine d'animaux en moyenne. Chaque place libérée est immédiatement prise car les demandes de prise en charge sont nombreuses. Créée en 2017, elle ne cesse de grandir, d'améliorer ses structures et, par conséquent, la qualité de la prise en charge des animaux grâce aux généreux donateurs et parrains/marraines des protégés.



## L'Association des Parents d'Elèves de l'École de Baratier – St Sauveur

Une association ayant pour but de récolter des fonds afin de participer au financement des divers projets pédagogiques, culturels, sportifs, de loisirs, pour les enfants de l'école. Cette récolte passe par des manifestations diverses et variées : vendredi gourmand avec vente de gâteaux faits par les enfants, marché de Noël, vente de chocolats, kermesse.

Les sous récoltés sont versés pour une partie en début d'année scolaire équitablement aux 5 classes de l'école pour les projets à venir. L'autre part est utilisée de temps à autre pour faire profiter les enfants.

Les événements ne sont bien évidemment pas tous payants, certains sont créés afin de tout simplement se rassembler, profiter, jouer ensemble, célébrer des moments particuliers de l'année.

## INSTANT PARENT'AISE

Cette association embrunaise axée sur la parentalité réalise des ateliers sur la Commune pour les parents et professionnels du secteur. Temps d'échange, café des parents, atelier danse parents enfants ou encore goûter jeux éducatifs sont autant d'occasions d'échanger sur le thème de la parentalité !

Toute personne est la bienvenue dans chacune de ces associations pour y adhérer ou pour s'associer à un rendez-vous ponctuel

Retrouver toutes les associations sur <https://www.baratier.net/guide-pratique/associations>

# Animations et festivités

La Commune soutient toutes les associations qui participent à développer et animer la vie du village. Elle met en place des animations et événements spécifiques qui concourent à faciliter les actions intergénérationnelles et accueille toutes les structures extérieures qui mettent en place des actions.

Avec la suppression du versement des taxes de séjour aux communes, le budget animation de Baratier s'est vu réduit de 80% passant de 30 000€ à 6 000€.

Malgré cette drastique réduction budgétaire, chaque année depuis 2020, 20 à 30 animations sont proposées.

Le choix de la programmation repose principalement sur des animations tout public où la découverte, l'amusement, le rire et le partage sont les maîtres mots. Respecter le caractère villageois et campagnard tout en faisant connaître les différents lieux du village ont également alimenté le choix des événements.

C'est ainsi que divers ateliers de fabrication comme la confection de bombes à eau ou à graines, la vannerie, encre végétal, fabrication de condiments, d'instruments de musique, de baume aux huiles essentielles..., et aussi des projections de films et des soirées contes et légendes en plein air, des pièces de théâtre, bals avec orchestre, spectacles de magie, concerts, soirées jeu ont été proposés.

Des escape game permanents et ponctuels permettent également de découvrir le village ou d'être sensibilisé à une problématique environnementale.

Parfois également, des actions ciblées et destinées aux aînés ou aux enfants avec la distribution de cadeaux ont été conduites.



Fête d fin d'année pour les aînés et les enfants de l'école



La crèche réalisée par les habitants

## Exemples d'actions

Le Noël Baraton : à La Baratonne pour les Aînés et les enfants de l'école Baratier/St Sauveur. Échange de cadeaux entre les générations très apprécié par tous.

La crèche de Baratier entièrement réalisée par des bénévoles de la Commune est installée chaque année sous la halle ; elle est admirée par de très nombreux visiteurs.

La fête de Baratier en juillet événement incontournable organisé par l'Association des Jeunes de Baratier.

Le marché des potiers chaque été sur la Place du Village

## Les traditions perdurent

Les fêtes traditionnelles continuent d'animer la vie du village :

Fête Saint Roch: le 3ème dimanche de juin à la chapelle Saint Roch, deux prieurs nommés par les communes de Baratier et Saint Sauveur sont chargés d'en assurer l'organisation.

Fête de la Saint Chaffrey : Des prieurs sont nommés tous les 2 ans chargés d'organiser le déplacement en Italie début septembre et la venue à Baratier en octobre



Marché des potiers

